

Fiche 1: Le master MEEF (Mention Éducation Enseignement Formation) préparatoire au professorat des collèges et des lycées -2^{nd} degré.

En lisant cette fiche jusqu'au bout, vous trouverez sans doute des réponses à une partie de vos questions et vous pourrez ainsi faire le choix de l'ISFEC Normandie en toute conscience.

Description rapide du diplôme délivré :

- Ce Master MEEF est un **diplôme d'Etat** délivré par le Sorbonne en partenariat avec l'Institut Catholique de Paris et d'autres ISFEC (Institut Supérieur de Formation de l'Enseignement Catholique).
- Vos études se dérouleront sur deux années avec soutenance d'un mémoire à visée professionnelle lors du 1^{er} semestre de votre 2^{ème} année d'étude.
- Le programme de chacune des années est découpé en bloc de compétences qui contiennent des unités d'enseignement (UE), elles-mêmes divisées en différents cours.
- Vous validerez vos unités d'enseignement au travers des évaluations proposées par notre équipe d'enseignant-formateurs à chaque début de semestre. Ces évaluations vous permettront de mieux appréhender le métier de professeur de collège ou de lycée et de réussir vos épreuves de concours et se dérouleront sous la forme du contrôle continu.
- En suivant notre master, vous vous préparez donc à exercer le métier de professeur de collège ou de lycée et à réussir votre concours (CAPES- CAFEP disciplinaire)
- Dans chacune de vos deux années de formation, vous aurez des périodes de stage (Voir Fiche 2) à effectuer dans un établissement scolaire soit en collège, soit en lycée.

Une maquette de master qui comprend deux grands ensembles d'unités d'enseignement et de cours :

- Le plus grand ensemble comprend toutes les unités d'enseignement, tous les cours préparatoires à l'exercice du métier de professeur et préparatoires aux épreuves de votre concours centrées sur l'approche pédagogique de l'enseignement.
- L'autre ensemble comprend toutes les unités d'enseignement, tous les cours centrés sur la maîtrise disciplinaire que vous souhaitez enseigner et sur la transposition didactique liée à l'enseignement de celle-ci.

Trois organismes de formation en partenariat pour un parcours complet de formation :

- L'ISFEC Normandie et L'Institut Catholique de Paris assurent votre formation à la partie transversale du métier de professeur
- Un **ISFEC conventionné** assure la formation **disciplinaire et didactique** : il est expert dans votre préparation aux épreuves de votre concours centrées sur l'expression de votre maîtrise disciplinaire.

Des modalités pédagogiques différentes selon les organismes de formation :

- L'ISFEC conventionné (ou ISFEC de référence disciplinaire), au regard de son expertise dans votre discipline de référence, assure sa partie de formation soit en distanciel asynchrone (dépôt de ressources en ligne sur sa plateforme de travail à distance), soit par des temps spécifiques en Visio synchrone sur des jours ouvrables (équivalent de 22 jours répartis sur l'année scolaire), soit par des temps en présentiel (équivalent de 10 journées réparties sur l'année scolaire). Ces temps en présentiel sont planifiés en amont et ont lieu dans l'ISFEC conventionné responsable de ces cours. Votre présence est obligatoire sauf pour raisons médicales attestées.
 - Pour les Lettres modernes : ISFEC AFAREC (Paris)
 - Pour les Mathématiques : ISFEC AFAREC (Paris)
 - Pour l'Anglais : ISFEC AFAREC (Paris)
 - Pour l'Espagnol : ISFEC Saint JOSEPH (Montpellier)
 - Pour la Philosophie : CEPEC (Lyon)
 - Pour Les Sciences de la vie et de la Terre : ISFEC Saint CASSIEN (Marseille)
 - Pour les Sciences économiques et sociales : IFUCOM (Angers)
 - Pour l'Histoire et la Géographie : ISFEC AFAREC (Paris)
- L'ISFEC Normandie (ou ISFEC d'inscription) et l'ICP assurent leur partie de formation en tout distanciel : Attention « tout distanciel » ne veut pas dire « sans présentiel » ! Le « distanciel synchrone » est du présentiel à distance. Vous bénéficierez ainsi :
 - D'un ensemble de ressources en ligne déposées dans des espaces organisés par cours de la maquette de MASTER : chaque cours a son espace de dépôt de ressources. Nous parlerons alors de distanciel asynchrone.
 - De temps de formation en distanciel synchrone, c'est-à-dire en Visio; ce qui vous permettra d'échanger en direct avec les enseignant-formateurs. Ces temps de « présentiel » à distance auront lieu en soirée (entre 18h00 et 20h00), le samedi ou sur les temps de vacances scolaires. Ils ne sont pas facultatifs.
 - Les temps de Visio ou de formation en distanciel synchrone sont complémentaires des ressources en ligne : ils s'inscrivent dans une logique de formation dite de « classe inversée ». Vous travaillez en autonomie grâce à la plateforme de formation ouverte à distance. Ensuite, vous mettez en commun le résultat de votre réflexion avec vos collègues de formation lors des temps de Visio. L'enseignant-formateur apportera alors des précisions, des éclairages…etc.

Ce dispositif de formation vous assure ainsi une formation de grande qualité avec une majorité de temps de formation en distanciel.